



# Pôle d'Échanges → → → de Voreppe



Réunion publique  
22 avril 2015

## Sommaire

**introduction**

**1) éléments de contexte**

**2) état des lieux**

**3) enjeux du projet**

**4) programme**

**5) scénarios d'aménagement**

**6) calendrier**

**7) prochaine réunion publique**

## Introduction : politique de restructuration des gares

- Politique initiée au début des années 2000
- Objectifs : soutenir le développement de l'offre ferroviaire en lien avec les principales gares du territoire pour renforcer l'intermodalité et offrir une solution alternative à la voiture.
- Partenariat : État, Région, Département, Pays Voironnais, communes, SNCF Réseau (ex-RFF), SNCF Mobilité
- Principe d'aménagement des gares :
  - Amélioration de l'accessibilité et de l'intermodalité
  - Amélioration du confort et de l'attente des voyageurs
  - Intégration urbaine et paysagère
- Autres projets réalisés ou initiés dans le Pays Voironnais : PE de Rives, PE de Tullins, PE de Moirans, PE de Voiron
- Maîtrise d'ouvrage : Pays Voironnais et communes
- Outils financiers : Contrat de plan Etat-Région (CPER), Contrat d'aménagement de gare (CAG) et Contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA)



# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## Introduction : qu'est-ce qu'un pôle d'échanges ?

Plusieurs modes de **transports** et de **déplacement** pouvant se combiner : train, bus, voiture, vélo, marche à pied

### Un lieu

Un **espace qualitatif** intégré à la ville d'un point de vue urbain et paysager

### Des **services** :

- aux voyageurs : mobilier d'attente, informations, achat de titres de transport...
- aux habitants : ex. restauration rapide, café, presse, consigne, information ville...

## Introduction : pourquoi un pôle d'échanges à Voreppe ?

- **Une gare avec des atouts :**
  - desserte TER (environ 40 TER / jour ouvré)
  - temps de parcours vers Grenoble (environ 10 mn)
  - situation centrale dans la commune
  - perspectives de développement du secteur gare
- **Une gare qui présente également des dysfonctionnements :**
  - accès difficile pour l'ensemble des modes / gare peu visible
  - stationnement désorganisé
  - desserte bus peu lisible
  - des services en gares très limités
  - abords peu valorisés
- **Un pôle d'échanges pour améliorer le fonctionnement de la gare et favoriser son intégration urbaine et paysagère**

## Introduction : rappel de la démarche

- **Historique du projet :**
  - 2013 : engagement de la réflexion, établissement d'une convention de financement pour une étude de définition du projet
  - 2014 : démarrage de l'étude de définition, 1<sup>er</sup> temps d'association de la population avec la « promenade urbaine » (juillet)
- **Les objectifs du projet :**
  - Rendre la gare plus fonctionnelle et plus attractive
  - Développer l'usage du train en particulier pour les déplacements domicile-travail
  - Participer à la requalification urbaine du quartier de la gare
- **Les principes d'aménagement :**
  - optimiser l'accessibilité et l'intermodalité (échanges entre les différents modes de transports et de déplacement)
  - améliorer l'accueil des voyageurs (confort, informations)
  - favoriser l'intégration urbaine et paysagère de la gare
- **L'objectif de l'étude :**
  - aboutir à un programme définitif permettant d'engager la phase opérationnelle du projet.
  - 2 phases : 1) Diagnostic et propositions de solutions d'aménagement / 2) Approfondissement de la solution retenue

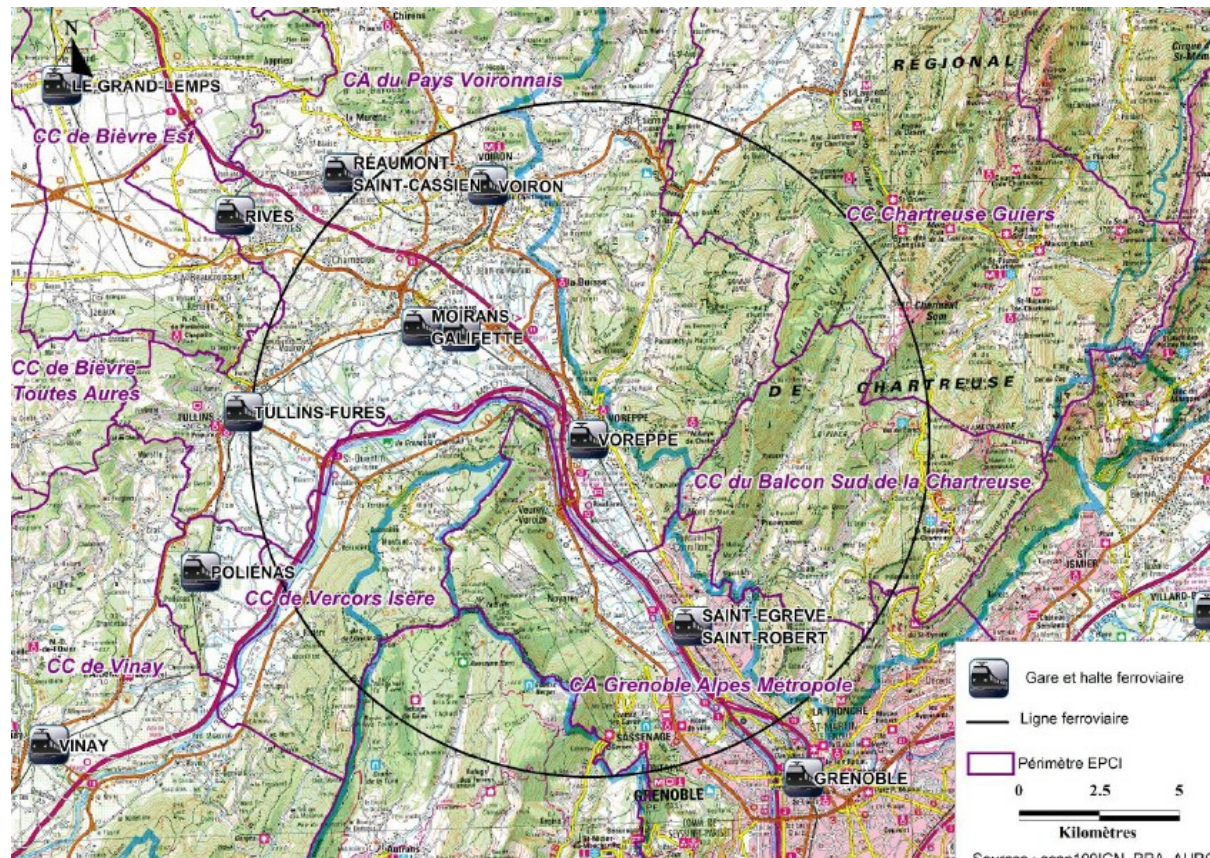
## Introduction : participation citoyenne

- Le Pays Voironnais a voté le 25 février 2014 les objectifs et les modalités de la concertation publique pour le projet de PEM
- **Objectifs** : associer la population à la définition du projet et prendre en compte les avis et remarques susceptibles de l'améliorer.
- **Modalités** :
  - Informations sur le projet diffusée dans les journaux locaux et sur les sites Internet de la Ville de Voreppe et de la Communauté du Pays Voironnais,
  - Réunions publiques ;
  - Mise à disposition de registres en Mairie de Voreppe et au siège de la Communauté du Pays Voironnais permettant de recueillir les observations du public.
- **Réunions publiques** :
  - 3 juillet 2014 : promenade urbaine (état des lieux partagé)
  - 22 avril 2015 : réunion publique (présentation de la phase 1 de l'étude)
  - 19 mai 2015 : réunion publique (échanges / débats)
  - 2nd semestre 2015 : réunions publiques consacrées à la phase 2 de l'étude (présentation puis échanges / débats)



## 1) contexte : à l'interface du Voironnais et de l'agglomération grenobloise

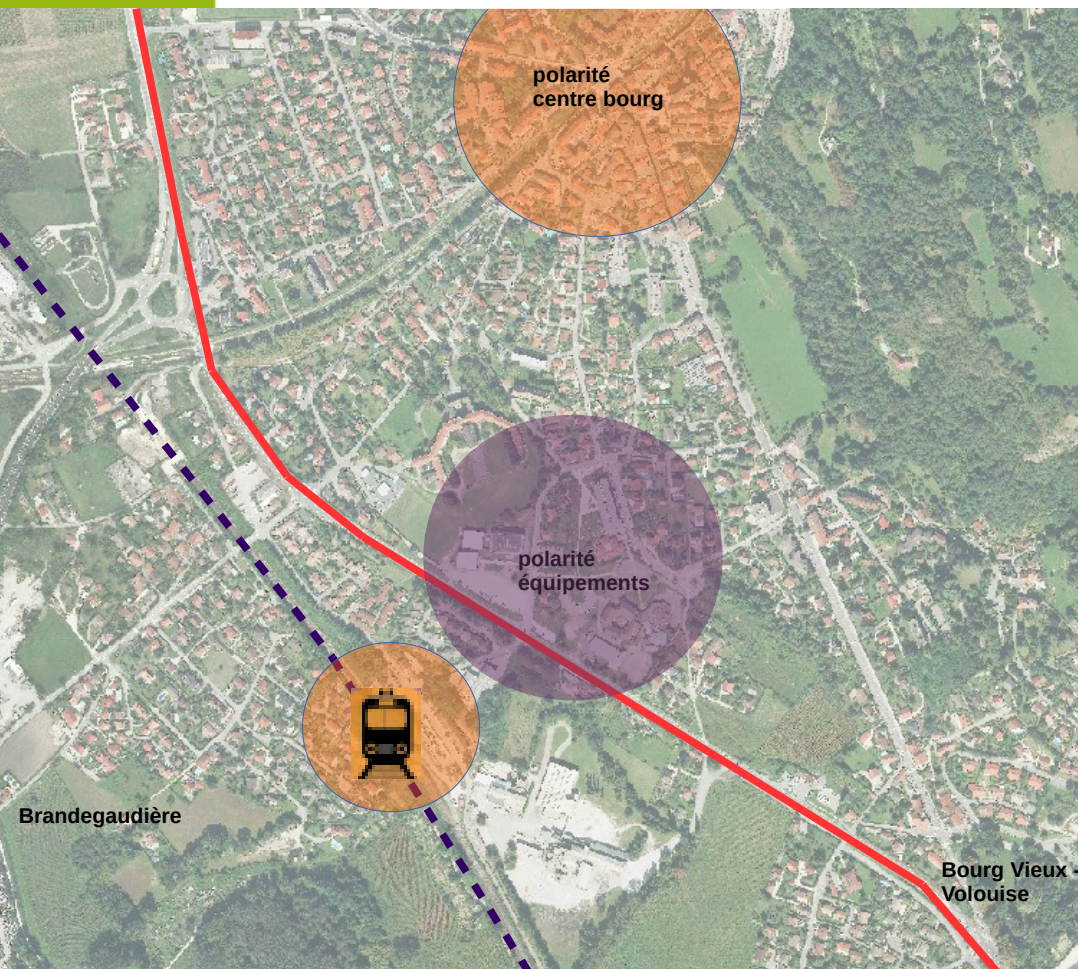
- un bassin de vie à l'interface du Voironnais et de l'agglomération grenobloise
- 12 000 déplacements domicile-travail par jour : flux entrants et sortants (INSEE, RGP 2009)
- une gare structurante dans l'étoile ferroviaire grenobloise => identifiée dans le SCOT
- une desserte importante (40aine TER par jour ouvré)
- un temps de trajet court vers Grenoble (10mn)







## 1) contexte : une gare au coeur du développement urbain de Voreppe

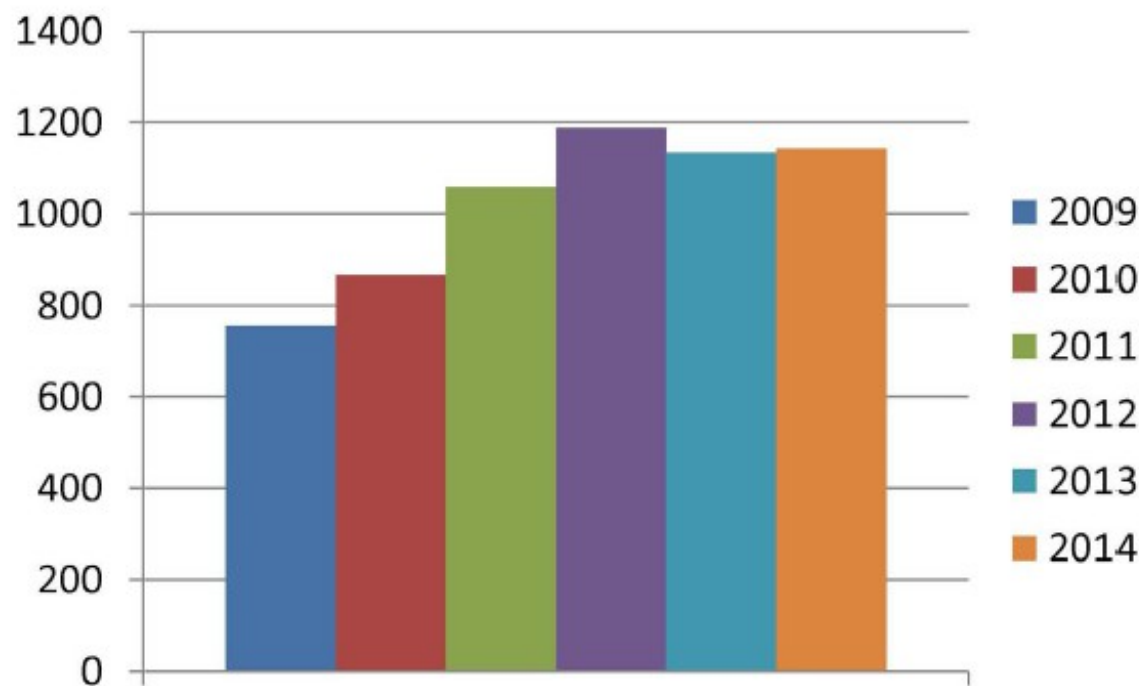


- Une gare qui occupe une position centrale dans la commune
- Une position centrale vouée à se renforcer avec le développement urbain de la commune à moyen / long terme
- Une gare dont le réaménagement s'inscrit dans la stratégie de développement de la ville vers le sud
- Un site proche des principaux équipements publics de la ville
- Une gare proche de l'avenue du 11 novembre, axe structurant de la commune



## 1) contexte : une gare de proximité de plus en plus fréquentée

- une gare de proximité :
  - 75% des usagers sont Voreppins
  - 41% des usagers se rendent en gare à pied ou à vélo
- une fréquentation en hausse : 756 montées descentes / jour en 2009 et 1 144 en 2014 soit +50% en 5 ans



nombre de montées et descentes



# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : les apports de la promenade urbaine



L'avenue et la rue de la gare sont inadaptées aux piétons

Il manque un panneau d'information globale sur les transport, commerces, horaires, correspondances pour plus de visibilité.

Il faudrait apporter des services complémentaires au déplacement : distributeur de billets, AMAP ...



L'avenue doit se transformer en véritable boulevard urbain paysagé et accessible à tous

La gare est perdue par rapport au fonctionnement de la commune : aucune signalétique.

Les bus doivent retrouver une cohérence tant au niveau du parcours, que de leurs horaires et de leur enchaînement.

Le parcours du centre à la gare doit considérer, les vélos, les piétons, les poussettes aussi bien que les voitures.

L'environnement de la gare manque de bancs, poubelles, d'abris, de fontaine à eau potable, d'accueil...



Je n'habiterai pas sur l'avenue telle qu'elle est aujourd'hui



# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : des difficultés d'accès tous modes

### Accès tous modes :

- Une gare peu visible dans l'espace urbain
- Un site enclavé => entre les voies ferrées et l'avenue du 11 novembre
- Des accès « confidentiels » faiblement jalonnés







# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : des difficultés d'accès tous modes

Les obstacles aux déplacements avenue du 11 novembre





# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : des difficultés d'accès tous modes

Les obstacles aux déplacements aux abords de la gare





# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : des difficultés d'accès tous modes



### Accès routier :

- un site confidentiel et enclavé
- 3 entrées, 1 sortie
- une concentration des flux route de la gare



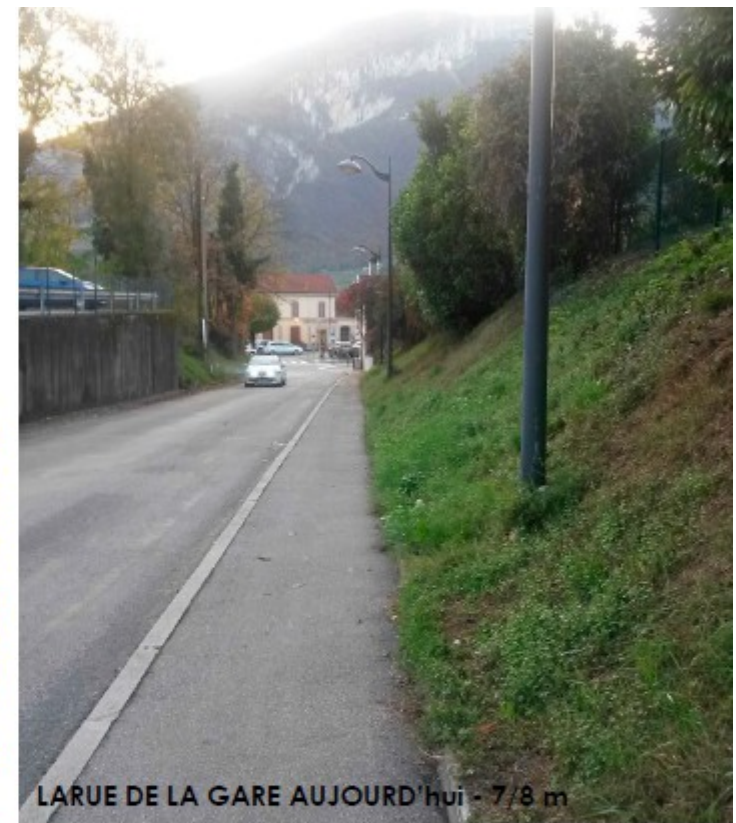


# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

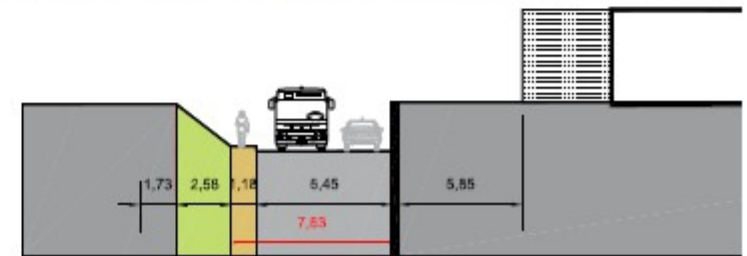
## 2) état des lieux : des difficultés d'accès tous modes

Une concentration des flux route de la gare :

- voitures, camions, bus, piétons, cyclistes
- voirie étroite (7 à 8m) et contrainte
- chaussée dégradée
- trottoir non accessible PMR ( % de pente)



LARUE DE LA GARE AUJOUR'hui - 7/8 m



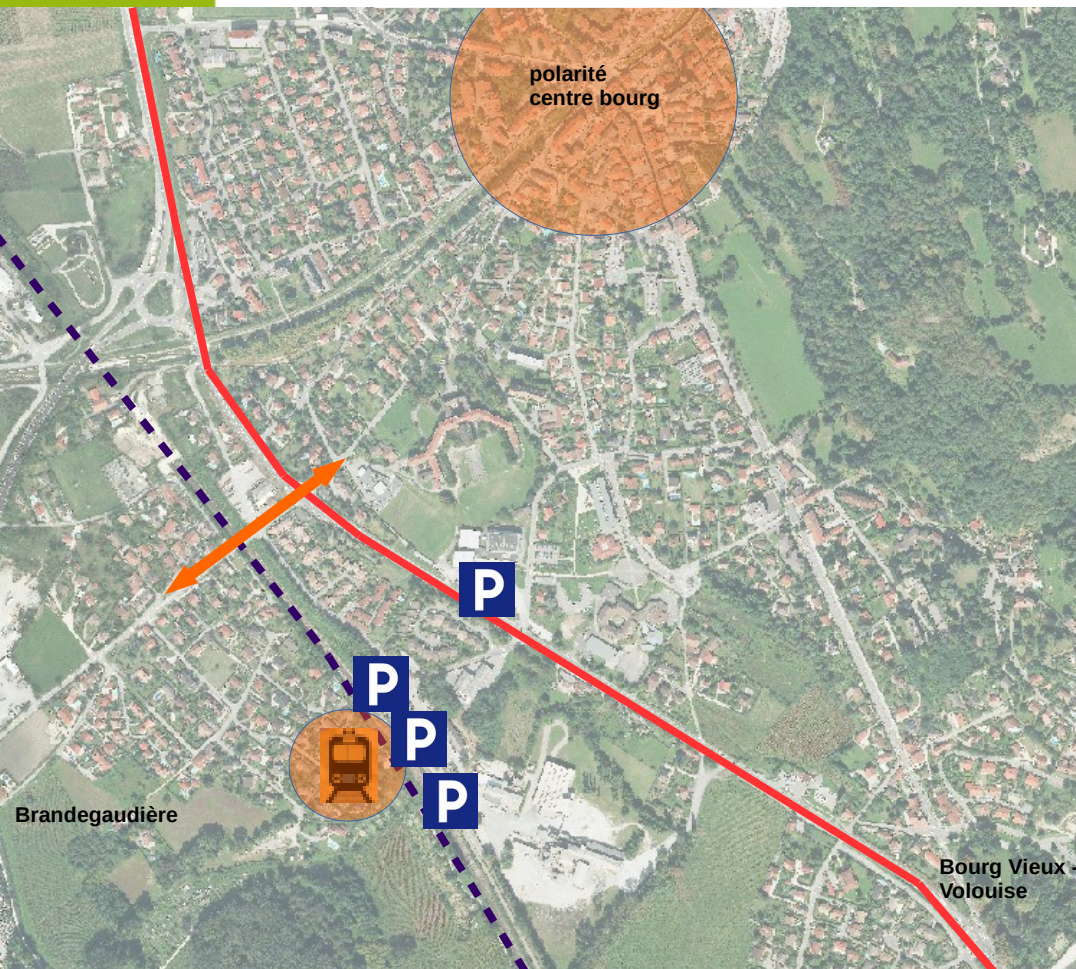


# → → → Pôle d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : une offre de stationnement à requalifier

### Stationnement VL :

- une offre aujourd'hui suffisante pour les usagers de la gare (environ 300 places)
- mais une offre éclatée et des aménagements peu qualitatifs



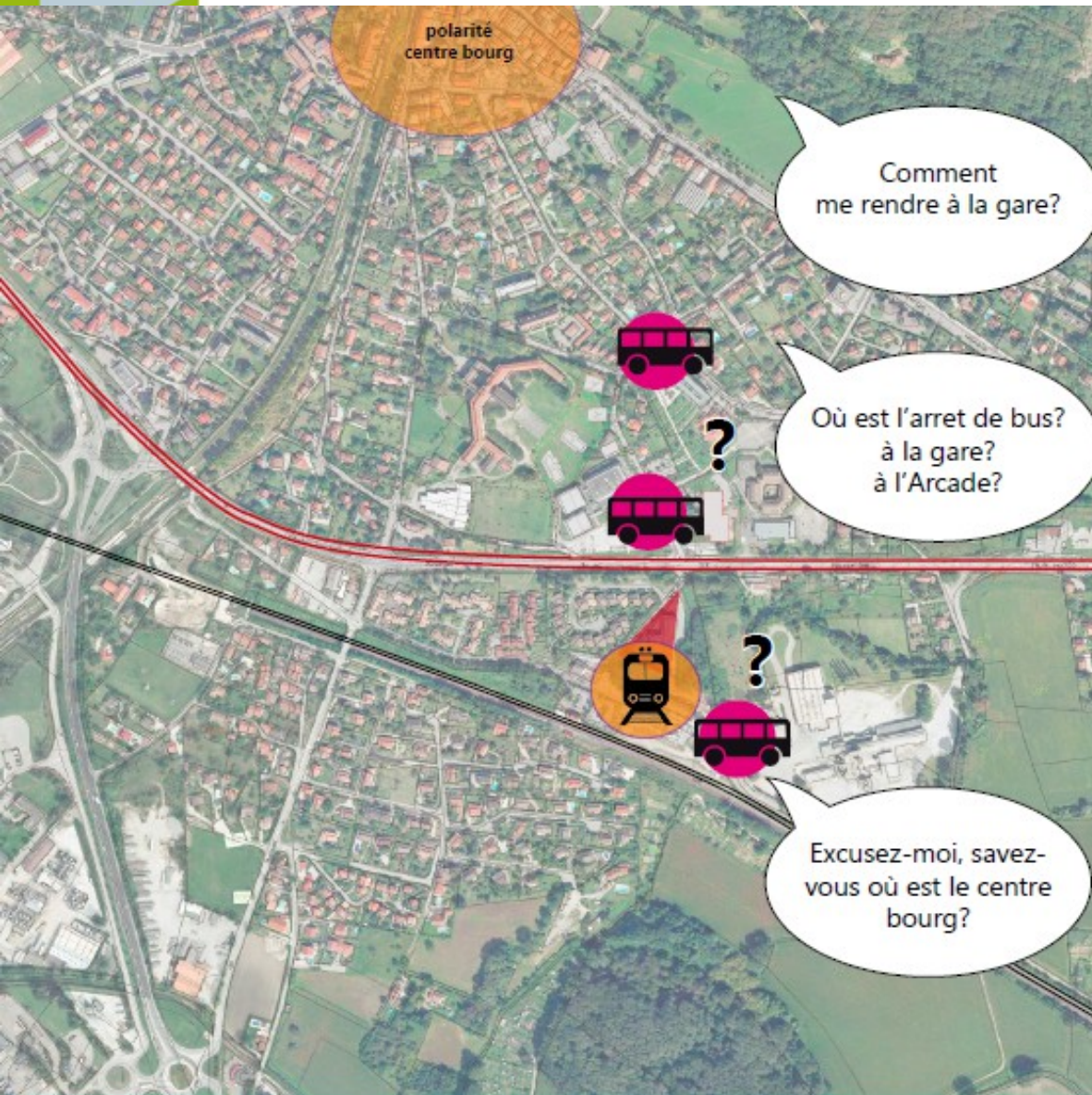
# Pôle d'Échanges de Voreppe



## 2) état des lieux : une desserte bus peu lisible

### Desserte bus :

- desserte interurbaine : ligne W et ligne Express 2
- desserte scolaire : MO07, PO01, VOR01
- une lisibilité des réseaux et des arrêts à améliorer (information, signalétique)
- une interface bus / train à renforcer



## 2) état des lieux : des abords peu valorisés

### Etat des lieux urbain et paysager :

- environnement urbain hétérogène sans qualité urbaine et paysagère
- des aménagements essentiellement dédiés à la voiture (voiries et stationnement)
- des cheminements piétons et cycles discontinus et non avenants
- ...mais des potentialités importantes :
  - grand paysage
  - des opportunités foncières à court, moyen et long terme
  - la connexion aux aménagements cyclables des Seites et de Beauvillage
  - la proximité du secteur de la mairie et de ses espaces publics qualitatifs





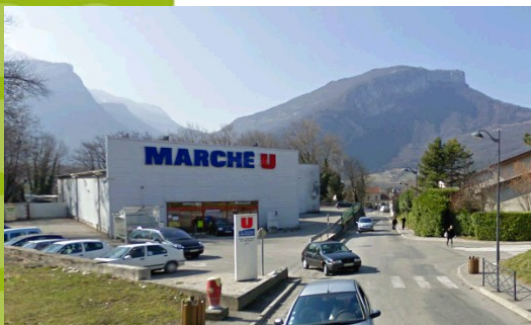
# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 2) état des lieux : des services en gare limités

- fermeture du bâtiment voyageurs fin 2014 (plus d'accueil physique et plus d'accès à l'espace d'attente chauffé)
- pas d'accessibilité PMR aux quais
- services voyageurs : information TER, bus et ville, borne d'achat de titres TER, arceaux et consigne vélos, espaces d'attente abrités
- activité commerciale : hôtel-café de la gare, supermarché
- **une attente forte des usagers :**
  - renforcement des services aux voyageurs (accueil physique, espace d'attente chauffé)
  - renforcement des services de proximité pour optimiser les temps d'attente et limiter les déplacements

TRAINS AU DEPART		
HEURE	DESTINATION	VOIE
13h00	LYON PERRACH	
17h00	CIERES	
18h00	ST ANDRE L.G	
18h00	CIERES	
18h00	ST ANDRE L.G	

ET SUR TER-SNCF.COM



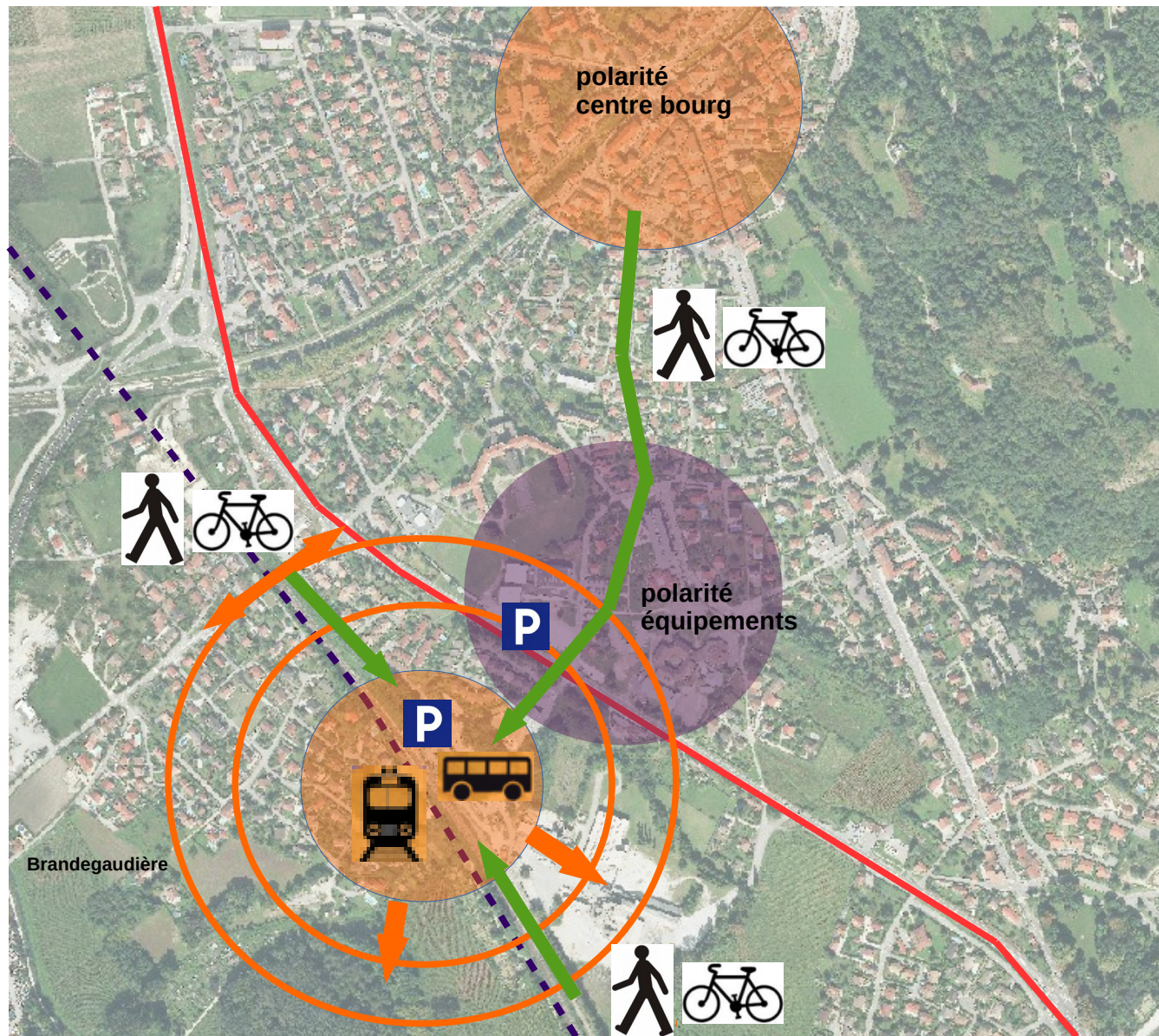
### 3) enjeux du projet

- **Améliorer le fonctionnement de la gare :**
  - Rendre la gare plus visible et plus lisible
  - Améliorer l'accès à la gare pour l'ensemble des modes de transport et de déplacement
  - Développer l'intermodalité (définition : utilisation de plusieurs modes de transport et de déplacement pour un même trajet)
  - Sécuriser et rendre accessibles les cheminements piétons de jour comme de nuit
  - Renforcer les continuités cycles existantes
  - Améliorer la chaîne des transports collectifs en intégrant la desserte scolaire des établissements proches
  - Réorganiser et requalifier l'offre de stationnement
- **Renforcer les services en gare pour les usagers** en s'appuyant sur le bâtiment de la gare désormais vacant
- **Favoriser l'intégration urbaine de la gare et créer l'amorce du futur quartier de la gare**
  - Apporter une qualité urbaine et paysagère au site
  - Maintenir ou recréer des continuités visuelles
  - Contribuer au développement du futur quartier gare à long terme
  - Valoriser le foncier mutable
- **Réaliser un projet évolutif et adaptable** : mutations foncières, évolution de l'infrastructure ferroviaire, évolution de l'offre de transports en communs...



# → → → Pôle d'Échanges de Voreppe

## 3) enjeux du projet



## 4) programme

- Donner de la visibilité et de la lisibilité au pôle gare
  - Renforcer la signalétique et le jalonnement
- Franchir les barrières urbaines
  - Mettre en accessibilité et en sécurité les cheminements piétons et cycles
  - Rendre les quais TER accessibles aux personnes à mobilité réduite
  - Requalifier les voiries et améliorer l'accès routier au pôle gare
- Réorganiser et requalifier le stationnement VL : 300 places mutualisées dont 250 places pour les besoins propres au pôle gare
- Améliorer et renforcer les aménagements en faveur des transports collectifs (y compris desserte scolaire) : 6 quais pour les besoins de desserte et de régulation
- Renforcer les services en gare pour les usagers en s'appuyant sur le bâtiment de la gare
- Valoriser le site par des aménagements urbains et paysagers qualitatifs et attrayants
- Préparer le développement du futur quartier gare à long terme



# Pôle d'Échanges de Voreppe



## 4) programme : exemples de réalisations / projets locaux



Voiron



Rives



Tullins



Voreppe



Moirans



# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 4) programme : l'avenue du 11 novembre

Vers un axe plus urbain



Marseille



Nantes  
Clermont  
l'Herault





# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 5) scénario 1 : rue de la gare en sens unique



- **Avantages :**
  - coût financier moins important
  - moindre complexité de réalisation (adaptation de l'existant)
  - préservation du foncier communal le long du Super U
- **Inconvénients :**
  - maintien de la concentration des flux rue de la gare (notamment PL)
  - pas d'accessibilité PMR (pente >6%)
  - impact sur la circulation routière (suppression du double sens rue de la gare)
- **Coût travaux** (estimation hors études, foncier, travaux mise en accessibilité quais TER et réhabilitation du bâtiment de la gare) : **2,3 millions d'euros HT**



# → → → Pôles d'Échanges de Voreppe

## 5) scénario 2 : création d'une voirie nouvelle



- **Avantages :**
  - séparation des flux routiers / piétons - cycles
  - piétonnisation de la rue de la gare
  - diminution du transit PL au droit du parvis
  - pas d'impact sur la circulation routière (voirie nouvelle en double sens)
  - accessibilité PMR complète
- **Inconvénients :**
  - coût financier plus important
  - complexité de réalisation (voirie nouvelle)
  - études complémentaires
- **Coût travaux** (estimation hors études, foncier, travaux mise en accessibilité quais TER et réhabilitation du bâtiment de la gare) : **2,7 millions d'euros HT**

## 6) Calendrier

### **Phase 1 - Diagnostic et proposition de différentes solutions d'aménagement**

- 19 mai 2015 : réunion publique n°2 : échanges / débats sur la base des éléments présentés le 22 avril.
- 22 juin 2015 : comité de pilotage : validation de la phase 1 de l'étude et choix du scénario d'aménagement,

### **Phase 2 - Approfondissement de la solution retenue**

- Fin octobre 2015 : réunion publique n°3 : présentation des éléments.
- Novembre 2015 : réunion publique n°4 : échanges / débats.
- Décembre 2015 : validation du projet par le comité de pilotage.

### **Suites de la démarche :**

- 2016 => engagement des études de maîtrise d'œuvre.
- 2017-2018 => travaux.

# Pôle d'Échanges de Voreppe



## 7) prochaine réunion publique : 19 mai 2015

- **Objectifs** : débattre du projet sur la base des éléments présentés le 22 avril et aboutir à une proposition de scénario d'aménagement
- **Ce qui sera mis en débat** :
  - programme : proposition à débattre ; intégration des avis et remarques susceptibles d'améliorer le projet ;
  - scénarios d'aménagement : échanges autour d'une première approche des aménagements possibles ; positionnement par rapport au choix du scénario ; intégration des avis et remarques susceptibles d'améliorer le projet.
- **Pour rappel** :
  - le scénario d'aménagement retenu sera approfondi en phase 2
  - la population sera de nouveau associée à la validation du projet final

**Pôle d'Échanges de Voreppe**

Réunions publiques

**PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE**  
**Mercredi 22 avril**  
19 h à l'Arrosoir - 517, rue de Nardan  
PRÉSENTATION DES PREMIERS ÉLÉMENTS DE L'ÉTUDE DE DÉFINITION DU PROJET comprenant : l'état des lieux, le programme et les scénarios d'aménagement.

**ÉCHANGES - DÉBAT**  
**Mardi 19 mai**  
19 h à l'Arrosoir - 517, rue de Nardan

+ d'infos  
Louis Gallino - 04 76 32 74 47  
louis.gallino@paysvoironnais.com